

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cabinet SYLVIVUS

109, Quart La Crique
97220 La Trinité
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Fort-de-France

Fédération du Crédit Mutuel Antilles Guyane

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010
Fédération du Crédit Mutuel Antilles Guyane
Rue du Professeur Raymond Garcin – 97200 Fort-de-France

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cabinet SYLVIUS

109, Quart La Crique
97220 La Trinité
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Fort-de-France

Fédération du Crédit Mutuel Antilles Guyane

Siège social : Rue du Professeur Raymond Garcin – 97200 Fort-de-France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération du Crédit Mutuel Antilles Guyane, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 5 mai 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Arnaud Bourdeille
Associé

Fort-de-France, le 5 mai 2011

Cabinet Sylvius



Yva Sylvius
Associée

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES - GUYANE
Association

Bilan au 31 décembre 2010
(En euros)

Actif	31/12/2010	31/12/2009	% d'évolution
Caisse, banques centrales, C.C.P	3 028 802,07	2 976 475,25	1,76
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de Opérations avec la clientèle	292,80		NS
Obligations et autres titres à revenu Actions et autres titres à revenu			
Participations et autres titres détenus Parts dans les entreprises liées			
Crédit-bail et location avec option Location simple			
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles	75 213,86	56 778,79	32,47
Capital souscrit non versé Actions propres			
Autres actifs			
Comptes de régularisation	1 231 086,24	984 363,01	25,06
Total de l'actif	4 335 394,97	4 017 617,05	7,91

Passif	31/12/2010	31/12/2009	% d'évolution
Banques centrales, Dettes envers les établissements de Opérations avec la clientèle			
Dettes représentées par un titre Autres passifs	133 360,81	13 592,59	NS
Comptes de régularisation Provisions	689 457,01	720 532,26	-4,31
Dettes subordonnées Fonds pour risques bancaires	3 128 400,00	3 128 400,00	
Capitaux propres hors FRBG Capital souscrit Primes d'émission Réserves	156 177,15 155 092,20	155 092,20 147 154,20	0,70 5,39
Ecarts de réévaluation Provisions réglementées et Report à nouveau (+/-) Résultat de l'exercice (+/-)	1 084,95	7 938,00	-86,33
Total du passif	4 335 394,97	4 017 617,05	7,91

Hors bilan	31/12/2010	31/12/2009	% d'évolution
Engagements donnés :			
Engagements de financement			
Engagements de garantie			
Engagements sur titres			
Engagements reçus :			
Engagements de financement			
Engagements de garantie			
Engagements sur titres			

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES - GUYANE
Association

Compte de résultat au 31 décembre 2010
(En milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et produits assimilés		
Intérêts et charges assimilées		
Produits sur opérations de crédit-bail		
Charges sur opérations de crédit-bail		
Produits sur opérations de location		
Charges sur opérations de location		
Revenu des titres à revenu variable		
Commissions (produits)		
Commissions		
Gains ou pertes sur opérations des		
Gains ou pertes sur opérations des		
Autres produits d'exploitation	1 761,92	291,51
Autres charges d'exploitation	-228 000,00	-0,44
Produit net bancaire	-226 238,08	291,07
Charges générales d'exploitation	-22 793,54	28 900,29
Dotations aux amortissements et aux	-26 814,41	-28 164,36
Résultat brut d'exploitation	-275 846,03	1 027,00
Coût du risque		
Résultat d'exploitation	-275 846,03	1 027,00
Gains ou pertes sur actifs	7 389,98	
Résultat courant avant impôt	-268 456,05	1 027,00
Résultat exceptionnel	373 600,00	8 312,00
Impôts sur les bénéfices	-104 059,00	-1 401,00
Dotations/reprises de FRBG et		
Résultat net	1.084,95	7 938,00

Annexes aux comptes annuels au 31/12/2010 pour la
FAG association

Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les comptes qui sont présentés ont été établis conformément aux principes comptables généraux ainsi qu'aux règles édictées, selon le cas, soit par le Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF), soit par le Comité de la réglementation comptable (CRC).

Ils respectent la règle de prudence et les conventions de base concernant :

- La continuité de l'exploitation
- La permanence des méthodes
- L'indépendance des exercices.

Provisions

Une provision libre de 228.000,00€ a été constituée.

Les fonds pour risques bancaires généraux

Au 31 décembre 2010, les montants affectés à ce fonds s'élèvent à 3.128.400,00 €.

Impôts sur les bénéfices

Le poste "Impôt sur les bénéfices" d'un montant de 104.059,00 € comprend :

- L'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au taux de 15% pour un montant de 5.718,00€
- L'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au taux de 33,33%. Pour un montant de 98.341,00€

Résultat de l'exercice

Le résultat de 2010 est un bénéfice de 1.084,95€

Rémunérations allouées à l'ensemble des membres des conseils d'administration.

Le montant global des rémunérations allouées à l'ensemble des membres des organes d'administration est de 5.549 €

Information sur les événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif, postérieur à la clôture des comptes de 2010.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
 INFORMATIONS SUR LE BILAN
 CAPITAUX PROPRES
 (CRC 00/03 annexe 4-3.1.9.A du règlement)
 TABLEAU 16

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ENTRE LES EXERCICES 2010 ET 2009				
	Début d'exercice	Affectation résultat exercice précédent	Variation de l'exercice (+/-)	Fin d'exercice
Total des capitaux propres hors réserves	3 128 400	0	0	3 128 400
Total des réserves (poste 13 du bilan NC)	147 154	7 938	0	155 092
- Réserve légale	0	0	0	0
- Réserves statutaires	147 154	7 938	0	155 092
- Autres réserves	0	0	0	0
Total	3 275 554	7 938	0	3 283 492